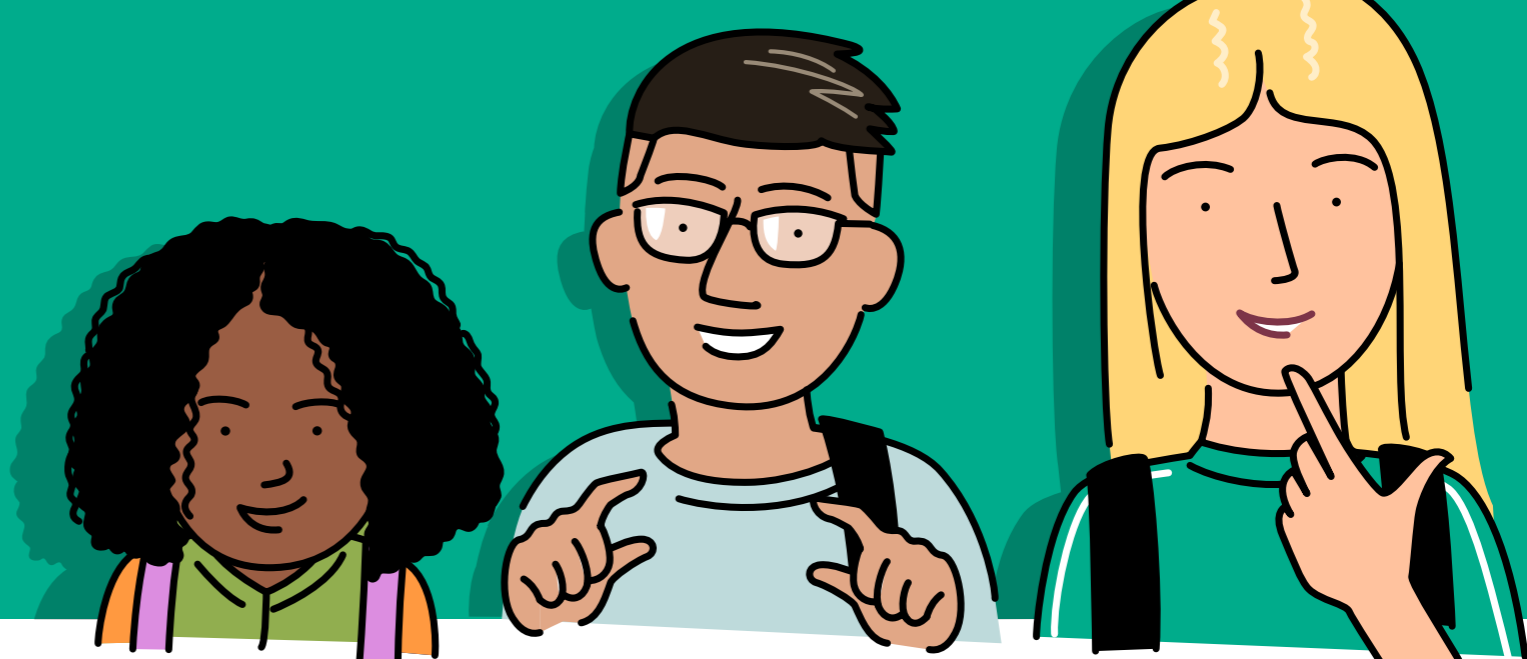


La scolarisation des jeunes sourds de la maternelle au lycée



Chaque élève sourd peut bénéficier d'un projet personnalisé de scolarisation (PPS) dans lequel figure le choix linguistique qui fait partie du projet de vie de l'élève :

- une communication bilingue : en langue des signes française (LSF) et langue française écrite ;
- une communication en langue française écrite et orale, avec ou sans appui de la langue des signes française (LSF) ou de la langue française parlée complétée (LfPC).

En fonction des besoins de l'enfant et du choix linguistique, il sera scolarisé :

EN MILIEU SCOLAIRE ORDINAIRE

- Avec du matériel pédagogique adapté (comme un micro-cravate porté par l'enseignant qui transmet le message sonore directement à la prothèse auditive de l'élève).
- Avec l'appui d'un service médico-social : interprète LSF*, orthophoniste, codeur LfPC*, etc.
- Avec un accompagnant des élèves en situation de handicap (AESH)



En classe ordinaire
Au sein d'une école, d'un collège ou d'un lycée

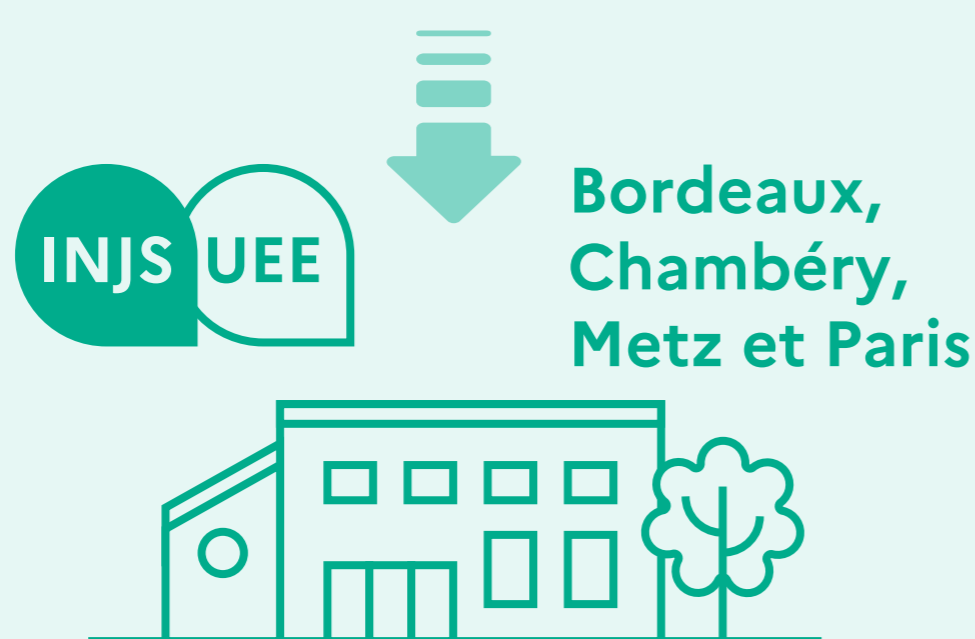


Dans un pôle d'enseignement pour jeunes sourds
Classes pour élèves sourds au sein d'une école, d'un collège ou d'un lycée

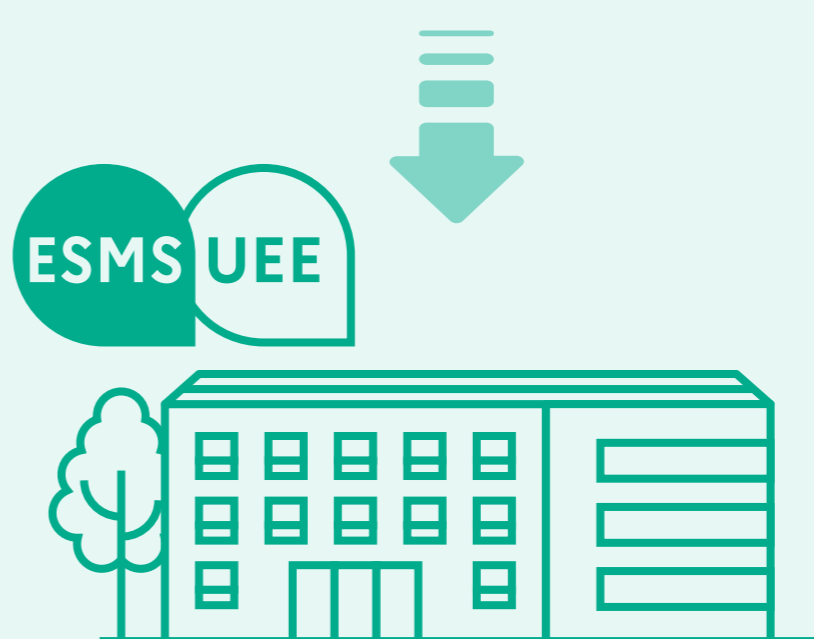


Dans une unité localisée pour l'inclusion scolaire
Unité pour élèves en situation de handicap, avec des temps d'inclusion en classe ordinaire

UNITÉ DU MÉDICO-SOCIAL EN MILIEU SCOLAIRE ORDINAIRE



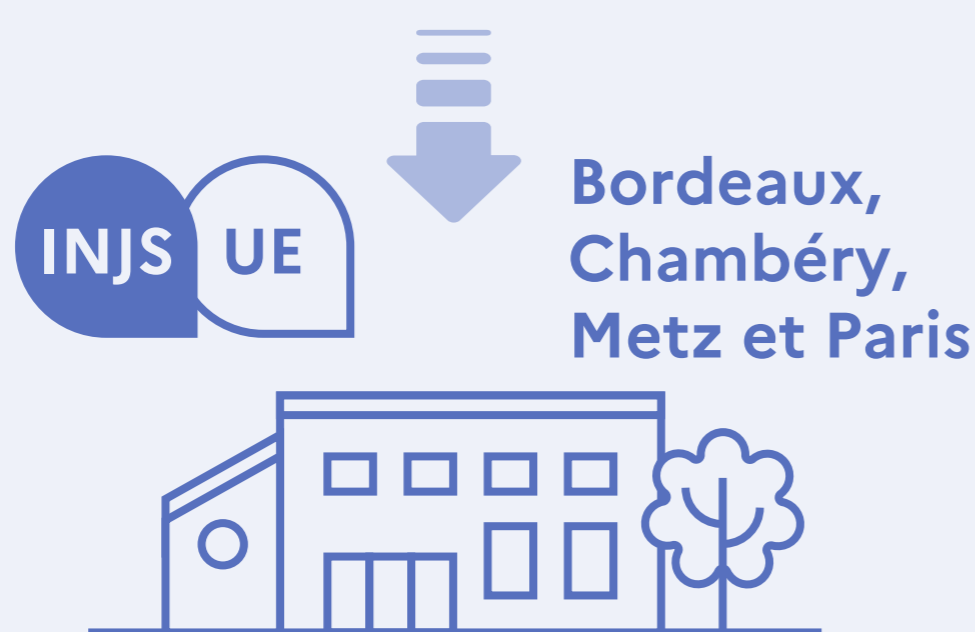
Unité d'un institut national de jeunes sourds
Au sein d'une unité d'enseignement externalisée (UEE), dans une école, un collège ou un lycée



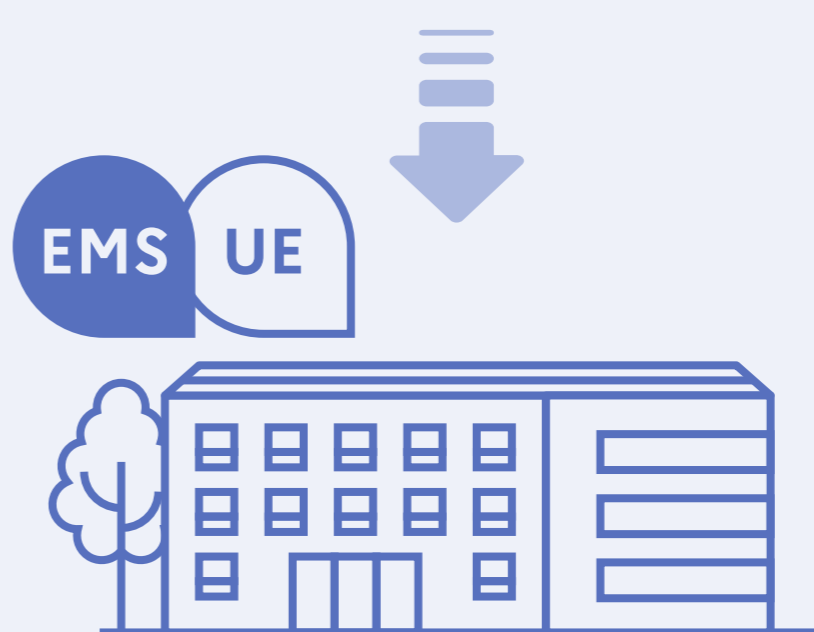
Unité d'un établissement ou service médico-social
Au sein d'une unité d'enseignement externalisée (UEE), dans une école, un collège ou un lycée

EN MILIEU MÉDICO-SOCIAL

- Avec des soins (médecins, orthophonistes, ergothérapeutes, psychologues, etc.)
- Avec des aides humaines à la communication (interprète LSF*, codeur LfPC*, etc.)



Dans un institut national de jeunes sourds
Au sein d'une unité d'enseignement (UE)



Dans un établissement médico-social
Au sein d'une unité d'enseignement (UE)

* LSF = langue des signes française ; LfPC = langue française parlée complétée

